



Enjeux géopolitiques du développement durable

Jean Charles Hourcade

► **To cite this version:**

Jean Charles Hourcade. Enjeux géopolitiques du développement durable. Etudes, 2008, tome 408 (2), pp. 175-186. <hal-00522113>

HAL Id: hal-00522113

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00522113>

Submitted on 30 Sep 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Enjeux géopolitiques du développement durable

L'observateur formé au doute cartésien pourrait s'étonner de la conversion récente des élites françaises à la thématique du développement durable. Elles la considèrent longtemps avec tant de distraction que le rapport Brundtland, qui l'installa sur l'agenda diplomatique en 1986, dut être traduit au Québec pour être disponible en version française en 1988¹. Que faire en effet d'une expression vague, réceptacle de préoccupations disparates qui vont de la rareté des ressources à la disparition des cultures locales en passant par les coûts environnementaux, le principe de précaution face aux risques technologiques, la pauvreté et la sécurité énergétique ?

A travers un impératif de solidarité intergénérationnelle², le développement durable³ lie une réflexion sur le principe de responsabilité⁴ à un questionnement sur la poursuite du type de modernisation lancé par la révolution industrielle. Mais les sceptiques sont en droit de se demander pourquoi un tel questionnement intellectuel a pu devenir un objet diplomatique.

A ne pas se poser cette question, on s'expose à s'égarer dans des controverses intellectuelles, certes fascinantes, qui ouvrent sur la question du *sens* du développement, mais sans les ancrer dans la réalité historique au sein de laquelle les questions furent posées. Un tel égarement ne serait pas grave s'il ne nous interdisait de saisir des enjeux majeurs de ce début de 21^e siècle.

¹ Editions du Fleuve

² «Un développement durable répond aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures de répondre à leur propre besoins... Dans ce processus, l'exploitation des ressources, les choix d'investissements et l'orientation des développements technologiques et des changements institutionnels sont tous en harmonie avec les capacités présentes et futures de répondre aux besoins et aux aspirations » (p.46).

³ Le mot *soutenable* aurait bien mieux traduit la signification de l'anglais *sustainable* que *durable* en ce sens qu'il renvoie d'entrée à la fois à une dimension technique et à un jugement sur ce que l'on peut supporter.

⁴ H Jonas, « Le principe de responsabilité », Collection Champs – Flammarion, 1998 / Das Prinzip Verantwortung : Versuch einer Ethik für die technologische Zivilisation , Frankfurt a M. , Insel, 1984

Aux origines d'une expression

Lorsque l'ONU commande un rapport à Mme Brundlandt en 1983, elle le fait devant l'insuffisance des résultats obtenus depuis la création du Programme des Nations Unies sur l'Environnement (PNUE) à Stockholm en 1972. A l'époque, une tentative se dessinait pour définir une gouvernance mondiale dans un contexte marqué par la division Est - Ouest, l'écart entre Tiers - Monde et pays développés et une globalisation rapide de l'économie.

Ce mouvement était porté par la crainte que la libéralisation des échanges (les *rounds* du GATT) ne soit impuissante à entraîner les pays pauvres dans un cercle vertueux de croissance en l'absence de règles communes. L'environnement pouvait être un des lieux d'édiction de telles règles, ne serait-ce que pour des raisons négatives. Devant l'impossibilité d'une harmonisation des fiscalités (symboles de la souveraineté des Etats), des lois sociales ou des politiques publiques (dépendantes de compromis locaux), il définissait un espace de problèmes communs autour desquels on pourrait explorer plus librement des options nouvelles.

De façon plus positive, le contexte intellectuel était formé de deux mouvements hétérogènes. D'un côté la dénonciation de la ponction incontrôlée sur les ressources environnementales⁵ trouvait logiquement sa place dans la tradition critique⁶ des paradigmes dominants du développement; Walt Whitman Rostow aux USA (via des flux capitaux étrangers et une nouvelle classe d'entrepreneurs) et les courants marxistes (via l'affectation planifiée à l'industrie du surplus du secteur agricole) partageaient une même vision d'un Sud se modernisant en mimant les pays industrialisés. De l'autre, on dénonçait les effets contre-productifs du productivisme des Trente Glorieuses et d'une rationalité instrumentale déconnectée de finalité collective : critique de la modernité⁷, des désillusions du progrès⁸, de la trahison de l'opulence⁹ de la technique et science

⁵ Sachs, 1973

⁶ Perroux, Myrdal ; la trajectoire personnelle de René Dumont est ici symptomatique

⁷ J. Ellul, « La technique ou l'enjeu du siècle », Paris, Armand Colin, 1954 ; Paris, Economica, 1990. « Le système technicien », Paris, Calmann-Lévy, 1977. « Le bluff technologique », Paris, Hachette, 1988

⁸ R. Aron, « Les Désillusions du Progrès. Essai sur la dialectique de la modernité », Paris, Calmann-Lévy, 1969

⁹ J.P. Dupuy, « Valeur sociale et encombrement du temps », Editions du CNRS, 1975. « La trahison de l'opulence », PUF, 1976

comme idéologie¹⁰. C'était la convergence de la critique du métro-boulot-dodo et de la question écologique¹¹

Mais le premier contact entre environnementalisme et développementisme fut conflictuel lors du message *croissance zéro* adressé au Club de Rome¹² et des thèses soutenant que, pour préserver des écosystèmes irremplaçables, il fallait viser une économie stationnaire (voire décroissante)¹³. En raison du peu de crédibilité de l'idée que les pays occidentaux diminueraient leur niveau de vie matériel¹⁴, ces thèses furent perçues comme une gesticulation intellectuelle véhiculant un message anti-développement, le Tiers - Monde devant se résigner à la portion congrue d'un stock de ressources fixe. Cette vision fut réfutée par les économistes¹⁵ sous l'argument que le progrès technique devrait fournir des substituts aux ressources rares et par la Fondation Bariloche¹⁶ typique de la position des intellectuels du Tiers-Monde.

En fait, l'interprétation malthusienne de la thématique environnementale est une impasse : il ne peut y avoir de protection de l'environnement planétaire sans participation des pays pauvres et ceux-ci refuseront toute politique perçue comme un obstacle additionnel à leur développement. C'est le rejet du *zégisme*¹⁷ qu'exprime le compromis de Stockholm¹⁸ et que le premier président du PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement), M. Strong, illustrera par la notion d'écodéveloppement.

¹⁰ J Habermas, « La Technique et la Science comme « idéologie » », Paris, Gallimard 1978 ; *Technik und Wissenschaft als « Ideologie »*, Merkur vol.243 , 1968

¹¹ G. Bateson, «Steps to an Ecology of Mind», Paladin Books, 1973 ; A. Gorz, « Ecologie et Politique » , coll. « Points », Le Seuil, 1978

¹² D Meadows, Donella H Meadows, Jürgen Ramders, William W. Berhens, « The Limits to Growth : a report for the Club of Rome project on the predicament of mankind », Pan, 1971

¹³ K. Boulding, «The Economics of the coming spaceship Earth» in H.Jarrett ed., «Environmental Quality in a Growing Economy», John Hopkins, Baltimore, MD, 1966; Georgescu-Roegan, «Analytical Economics : Issues and Problems», Cambridge, Mass, Harvard University Press,1966. «The Entropy Law and the Economic Process», Cambridge, Harvard University Press1971; E. Odum, «Fundamentals of Ecology», W.B.Saunders Co, Philadelphia, London, Toronto, 1971; H. Daly, «Toward a Steady-State Economy», San Francisco, W.H.Freeman, 1973

¹⁴ Un Ministre Indonésien dira: "Je me fiche de l'Environnement si vous, les pays riches, ne nous donnez pas les moyens de la croissance".

¹⁵ Arrow, Nordhaus

¹⁶ A. O.Herrera, 1972

¹⁷ Néologisme tiré de « Zéro Economic Growth », les théories autour de l'économie à croissance zéro

¹⁸ Lors de la réunion de l'ONU sur l'environnement à Stockholm en 1972

Ce compromis reconnaît les impasses de la poursuite du mode existant d'exploitation de la Nature mais n'envisage cette donnée que comme un des nombreux paramètres susceptibles de conduire à un « maldéveloppement »¹⁹ à côté de la dette, des rapports ville-campagne ou des fractures sociales dans les mégalopoles. Le défi écologique n'est pas nié²⁰; il est resitué dans une réflexion sur des institutions qui décourageraient des choix techniques et des modèles de consommation générateurs de problèmes et sur la nécessité d'un cadre international pour les soutenir. Sous une forme certes prudente ce statut de l'environnement resta dans le rapport Tinbergen (1976) sur un Nouvel Ordre Economique International et le rapport Brandt (1980) sur la crise Nord-Sud.

La présidence Reagan aux USA interrompit ce mouvement et le rapport Brundlandt fut commandé pour le relancer ; mais il n'aurait pas eu une telle portée, si sa sortie en 1986 dans un contexte de *perestroïka* favorable à un dépassement de la confrontation entre blocs ne s'était effectué après une série d'événements disparates constituant autant d'alertes sur l'importance de 'biens public globaux'.

Historique des alertes et des négociations internationales (1970-2001)

Ces alertes furent très diverses, marées noires, Seveso (1976), Bhopal (1984)²¹ mais la transformation de ces alertes en objet de négociation internationale s'est jouée sur quelques dossiers avec le secteur énergétique comme fil d'Ariane.

1. Alerte nucléaire

Le premier choc pétrolier lors de la guerre du Kippour en 1973 surgit dans un contexte d'arrêt de la baisse séculaire des coûts des énergies et de montée du

¹⁹ « Cela n'avance à rien de tirer la sonnette d'alarme écologique sans mettre en évidence le rapport profond qui existe entre l'arrogance avec laquelle nous traitons la nature et l'idéologie de la croissance sauvage, sous-tendue par le réductionnisme économique, la poursuite de l'avantage immédiat, l'internalisation des profits et l'externalisation des coûts Avant que ne survienne le désastre écologique, nous risquons d'en connaître d'autres, tout aussi dangereux, créés de toutes pièces par les hommes » Sachs (1979).

²⁰ cf. le *Que faire ?* de la Fondation Dag Hammarskjöld et la déclaration de Cocoyoc (1974)

²¹ Images des pollutions atmosphériques urbaines, de la désertification ou du recul de la forêt Amazonienne

pouvoir de l'OPEP (Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole). Le problème structurel sous-jacent est celui de la tension sur les ressources de pétrole tant que l'on ne dispose pas de substituts massifs à son utilisation comme carburant liquide.

Les risques de cette tension, largement due aux consommations américaines, sont soulignés par Nixon dès son discours sur l'Etat de l'Union en 1970 et son adresse au Congrès sur l'énergie le 18 avril 1973²². Devenus importateurs de pétrole, les USA voient leur sécurité dépendre de l'instable Moyen-Orient. C'est J.Akins, secrétaire d'Etat à l'énergie, qui donna en 1972 le signal de la hausse du prix du pétrole en disant, devant l'OPEP, que celui-ci était sous-évalué. Une telle hausse permettrait de sceller l'alliance politique avec l'Arabie Saoudite, de faire basculer l'Egypte dans le camp occidental, de justifier les coûts du plan Independence 1980 et d'affaiblir les rudes compétiteurs que devenaient une Europe et un Japon bien plus dépendants des hydrocarbures importés. Le plan Independence échouera et, on le verra, la même problématique resurgira à la mi-temps des années quatre-vingt.

Ce dossier va vite se compliquer par le fait qu'une grande alternative au pétrole, l'électronucléaire, cristallisa un mouvement de rejet sur simple présomption de risque. Aux conséquences limitées, les accidents de Windscale en Grande-Bretagne (1957) et de Idaho Hills aux USA (1961) avaient eu peu d'impact sur l'opinion publique et l'accident majeur de Kystym en URSS (1957) ne sera révélé que fin 1976. Or les commandes de centrales nucléaires chutent dès 1975, bien avant l'incident de Three Miles Island (1979) et la catastrophe de Tchernobyl (1986). Si les difficultés de financement et de gestion industrielle sont pour beaucoup dans cet effondrement, il reste que, pour la première fois, le risque environnemental contribua à l'échec d'une filière technique majeure. Apparurent des controverses que l'on retrouvera ailleurs: probabilités faibles de risques majeurs, effets de seuil des rayonnements ionisants, questions d'attribution dans

²² « Aujourd'hui, avec 6 pour cent de la population mondiale, nous consommons presque un tiers de toute l'énergie utilisée dans le monde. Nos demandes d'énergie ont augmenté si rapidement que dans les années qui viennent, nous devons envisager la possibilité d'un manque occasionnel d'énergie et d'augmentations de ses prix. Si les tendances actuelles se maintiennent telle quelle, nous pourrions nous trouver devant une vraie crise de l'énergie ».

l'épidémiologie des cancers, stocks d'isotopes à vie longue comme héritage que les générations futures devront gérer, rôle du *market test* pour limiter la capacité de la technocratie à faire des *paris faustiens*²³. Le débat porta aussi sur la critique des structures de pouvoir nécessaires pour gérer une technologie imposant le zéro défaut pendant des siècles et sur les liens toujours soupçonnés entre usages civils et militaires du nucléaire (bombardement du site d'Osiris en Irak en 1981).

Le rejet du nucléaire cristallisa le mouvement écologique dans maints pays, mais n'a conduit à aucun essai de limitation du pouvoir des Etats. Seule une collaboration volontaire est effectuée sur la sûreté sous l'égide de l'AIEA (Agence Internationale pour l'Energie Atomique) pour l'évaluation de la gravité des incidents nucléaires et la fourniture d'expertise pour les réacteurs des pays ex-communistes.

2. Alerte de la mort des forêts

C'est le dossier de la mort des forêts qui marqua la fin de la souveraineté illimitée des pays en matière d'environnement. Dès 1972, la Suède dénonça les pluies acides résultant du déplacement transfrontière du SO₂²⁴ émis par les centrales électriques comme facteur de l'acidification des lacs en Europe et en Amérique du Nord. Le dossier évolua de façon douce jusqu'au Protocole d'Helsinki (1985) où treize pays s'engagèrent à baisser leurs émissions. La crise fût provoquée en 1981-82 par l'émotion suscitée en Allemagne par des émissions télévisées révélant la mort des forêts. Le pays risquait d'être pris par le double rejet du charbon et du nucléaire et le gouvernement allemand profita de la thèse de Schmidt (1988) sur la responsabilité de l'ozone troposphérique²⁵ pour diluer l'accusation. Il imposera dès 1983 le pot catalytique en Allemagne et, lorsque la CEE voudra édicter des règles pour éviter le fractionnement des marchés, elle proposera des normes qui reviennent à imposer le pot catalytique et l'essence sans

²³ "The Faustian Bargain", Resources 441-5, 1973, repris in *Natural Resource Economics : Selected Papers of Allen V.Kneese*, Aldershot, UK, Edward Elgar, 1995. Les pays ayant réussi le déploiement d'un électronucléaire massif (France, Japon, pays de l'Est) l'ont fait grâce à des structures permettant de contourner les sanctions financières immédiates qui ont frappé cette technologie aux USA..

²⁴ Dioxyde de soufre

²⁵ Formé sous l'effet des rejets de NOx et de composés volatiles par les automobiles

plomb. Il s'ensuivit une vive réaction de l'industrie française²⁶. Porté au niveau des Premiers ministres, le conflit sera résolu en 1985 par un compromis sur une application par étapes.

Alors que le nucléaire mettait en jeu une confrontation entre thèses 'officielles' et 'critiques', on découvrit alors l'importance de l'utilisation stratégique des conflits d'experts pour l'édiction de normes internationales, surtout lorsque, peu après, les scientifiques donnèrent une explication multifactorielle du phénomène faisant intervenir les accidents climatiques, les techniques sylvicoles, les pathologies virales et les métaux lourds.

3. Alerte de l'ozone

De ce point de vue le dossier de l'ozone stratosphérique constitue un cas d'école symétrique. L'alerte est donnée en 1970 lors des débats qui amenèrent l'abandon du projet de supersonique SST aux USA. Elle s'avèrera infondée mais elle suffit, avec les normes sur le bruit, à retarder le permis d'atterrissage du Concorde sur le sol américain et provoquer son échec commercial. La communauté scientifique mobilisée à cette occasion continua alors à étudier le comportement dans la stratosphère de gaz chimiquement inertes au raz du sol.

En 1974, dans *Nature*, Rowland et Molina montrèrent que, photodissociés par le rayonnement solaire, les CFC²⁷ libèrent du chlore qui attaque l'ozone. Certains pays interdirent les CFC²⁸ dans les aérosols et les principaux industriels lancèrent dès 1974 des recherches de substituts. On entra alors dans un combat à fronts renversés où un large groupe d'industriels maintint une attitude pro-active face à l'administration Reagan qui arguait du caractère incertain de la science pour reculer toute décision. Les scientifiques, eux, s'organisèrent pour garantir la non manipulation des données et expliquer que l'incertitude ne saurait être un prétexte à l'inaction. La Convention de Vienne (mars 1985) serait restée sans effet si, la même année, des photos satellitaires n'avaient pas révélé le *trou d'ozone* sur

²⁶ Bosch a le monopole de la production des pots catalytiques et leur coût pénalisait les petites cylindrées des gammes françaises.

²⁷ Chlorofluocarbone

²⁸ USA (1978), Allemagne, Suède (1977), Norvège (1979), Canada (1980), Danemark (1984)

l'Antarctique. Il y a en fait un simple amincissement mais l'image du trou fut médiatiquement efficace et le Protocole de Montréal décida en 1987 une baisse de 50% des émissions à échéance 1998, ceci avec le soutien des industriels qui avaient investi sur les substituts. C'est un exemple de progrès technique induit par une attitude de précaution : l'objectif est adopté sans bilan des dommages encourus et deux ans avant la preuve définitive du rôle nocif des CFC. En d'autres termes, le coût du basculement technique était devenu assez faible pour ne pas attendre plus de certitudes. L'accord de Copenhague (1992) conduira à l'arrêt de toute production de CFC dans l'OCDE et aménagera la transition pour les pays en développement.

4. L'alerte du changement climatique

Ce dossier, dont l'épilogue intervint en pleine diffusion du rapport Brundlandt, devint un symbole de la réussite de la gestion d'un *bien public mondial*. Il va être immédiatement relayé par un défi d'une toute autre ampleur, le changement climatique. Ici, c'est principalement le CO₂ qui est en cause et, en l'absence de substitut massif, propre et bon marché aux énergies fossiles, on touche au cœur de notre système industriel et de nos modes de vie.

L'alerte est donnée en 1985-1986²⁹ et on ne comprend la rapidité de son relais par les politiques sans la conjonction de l'ambiance intellectuelle créée par le rapport Brundtland et la relance du débat sur la sécurité énergétique aux USA. Après le deuxième choc pétrolier de 1979, la baisse des prix du pétrole³⁰ démantela la politique énergétique aux USA et on retrouva une configuration proche de celle de 1970. Comme l'explique J. Schlesinger à la Conférence mondiale de l'énergie de 1989, les USA n'avaient de choix qu'entre le maintien d'un contrôle diplomatique et militaire du Moyen-Orient et des transformations de comportement énergétique. Une coordination internationale pour baisser les émissions de CO₂ ferait alors émerger un prix du carbone pour tous et permettrait d'enclencher ces transformations sans nuire à l'économie US. C'est, *mutatis*

²⁹ C'est alors que la croissance de capacité de calcul permet la convergence de modèles climatiques tri-dimensionnels pour 'prédire' le climat futur

³⁰ Baisse des coûts d'exploration, guerre des prix menée par l'Arabie Saoudite contre le pétrole non OPEP

mutandis, le raisonnement qui prévaut dans ceux des milieux dirigeants européens qui craignent que ne se relâchent, en période de bas prix pétroliers, les disciplines durement acquises dans les années soixante-dix.

C'est lors du G7 en 1988, que Bush-sr appuya (avec Mme Thatcher) le lancement de la négociation Climat et la création du GIEC (Groupe intergouvernemental pour l'étude du climat) pour garantir l'objectivité de l'expertise scientifique sur un dossier très sensible. Mais, après la guerre du Golfe, la présence de troupes américaines dans la région posa le problème de la sécurité à nouveau frais et l'administration US pensa qu'il était devenu inutile de prendre trop de risques sur un dossier dont la solution naturelle serait une taxe carbone peu compatible avec le slogan *no new tax* (pas de nouveaux impôts). La Commission européenne proposa une taxe mixte carbone – énergie et qui sera abandonnée suite au refus français de voir une partie de la taxe toucher le nucléaire. La Conférence de Rio formula alors l'objectif flou et non contraignant de stabilisation des concentrations de gaz à effet de serre, et un principe de *responsabilité commune mais différenciée*. Une dynamique était cependant initiée des Conférences des Parties (COP) annuelles qui débouchèrent, après l'élection de Clinton sur le Protocole de Kyoto en 1997 où les pays développés prirent des engagements légalement contraignants de réduction à échéance 2012³¹ avec la flexibilité donnée par la possibilité d'importer des permis d'émettre additionnels.

La suite de la négociation des modalités précises d'application du Protocole sera marquée par un débat mal conduit sur le rôle des permis d'émission négociables caricaturés en droits à polluer, entre l'Europe et les USA et l'échec de COP6 (en 2000) facilita la remise en cause du dispositif par un Bush jr soutenu par des intérêts opposés aux politiques climatiques et qui voyait dans Kyoto une machine multilatérale abhorrée. Mais la vraie source de l'impasse est indiquée par la motion Byrnn-Hagel, votée à l'unanimité par le Congrès, disant que les USA ne sauraient se lier dans des engagements quantitatifs tant que les pays en développement ne s'engageaient pas dans une *participation significative* au combat commun.

³¹ Représentant une baisse de 20% à 30% par rapport aux tendances en cours

Le nœud gordien environnement – développement post-2001

On sera choqué de voir le premier pollueur de la planète exiger, en préalable de tout effort de sa part, que les pays pauvres se mettent en mouvement. Mais, à bien y regarder, cela traduit une tension face à laquelle une posture politiquement correcte ne peut que déboucher sur l'impuissance à l'heure où les émissions de la Chine sont en train de dépasser celles des USA. Lorsque ceux-ci demandent à la Chine et à l'Inde de prendre une part du fardeau, c'est à de futures superpuissances qu'ils s'adressent.

L'Europe elle-même ne pourra aller très loin dans le sens de politiques unilatérales. Il lui sera difficile de faire accepter à ses opinions publiques qu'il faudra payer plus cher l'énergie et en même temps financer pour que polluent moins des pays en croissance rapide qui les concurrencent de façon efficace, qui sont exportateurs de capitaux et dont certains citoyens comptent désormais parmi les plus grandes fortunes de la planète. Une vision post-coloniale de l'aide Nord – Sud devient inaudible. Dans les années quatre-vingt, nous avions les moyens d'une générosité simple (l'aide financière) mais cette fenêtre d'opportunité s'est refermée.

Parce que les pays en développement étaient peu concernés par les pluies acides, que le refus de nucléaire resta un débat occidental, que la question du Sud fut assez aisément résolue dans le dossier de l'ozone et parce que la conférence de Rio n'imposa aucune obligation réelle au tiers-monde, le discours sur la durabilité a connu une dérive environnementalo-centrée qui ignore la complexité du nœud gordien environnement – développement et la permanence du problème posé à Stockholm dès 1972. Aucun Alexandre ne viendra trancher ce nœud et il nous faut le dénouer patiemment sur la base d'une vision intégrée de la sécurité mondiale.

Or, sans ignorer les dimensions géopolitiques et religieuses spécifiques du 11 septembre, ce drame peut être vu comme un symptôme sanglant de l'illusion, dénoncée dès les années soixante, selon laquelle la percolation au Sud du mode de développement occidental suffirait à assurer un monde de croissance et de paix. Derrière la croissance des inégalités entre pays et au sein des pays sur laquelle la

Banque Mondiale insiste désormais il y a l'impuissance à résorber l'économie duale et à fournir les infrastructures de base pour les besoins fondamentaux de deux milliards d'individus.

Sur un tel terrain porteur d'instabilité politique, les tensions sur l'énergie peuvent à tout moment être l'élément déclencheur de crises. Mais désormais l'environnement peut aussi jouer un tel rôle, en particulier sous l'impact du réchauffement climatique³². Un drame comme celui du Darfour (une sécheresse qui aggrave les conflits entre agriculteurs et éleveurs) est prémonitoire d'autres crises provoquées par la montée du niveau des mers au Bangladesh, des sécheresses extrêmes sur le pourtour méditerranéen ou la baisse des réserves en eau de la calotte de glace de l'Himalaya. A ces sources de tension il faut enfin désormais rajouter celles liées aux industries du vivant : pandémies, sécurité alimentaire, compétition entre production alimentaire et bio-énergie, biodiversité et, bien sûr, l'affaire des OGM où se mêlent des questions d'environnement, de santé, de type d'agriculture et de droits de propriété sur le vivant.

On peut certes repérer les conditions d'une issue positive. Ainsi la Chine sait que la bataille pour les ressources ne se fera pas sans heurts, que le nuage de suie qui la surplombe ou la pollution dramatique de ses eaux sont porteuses de tensions, et qu'enfin, effet retardé de sa politique de l'enfant unique, elle connaîtra une inversion de sa pyramide des âges et une baisse de son taux d'épargne (de 45% à 15%) entre 2020 et 2030. Si, d'ici là, elle s'est dotée d'infrastructures (habitat, transports) à la fois très capitalistiques et énergivores elle risque de se retrouver devant des contraintes de financement au moment où les prix du pétrole risquent d'être élevés en raison de l'épuisement inexorable du pétrole bon marché. Elle a donc, comme d'autres pays émergents, bien des raisons de bifurquer vers un développement énergétiquement efficace et à faible empreinte environnementale. Mais, pressés par une population qui entrevoit la sortie de la misère, ces pays ne peuvent ralentir leur effort d'équipement. La fenêtre d'opportunité est donc étroite pour orienter les financements vers des infrastructures porteuses d'un

³² Cf Rapport Stern, 2007. Commandé par le gouvernement britannique, ce rapport conforte le pronostic de Tony Blair pour qui le réchauffement climatique constitue pour la sécurité mondiale une menace plus grave que le terrorisme

développement sobre en énergie, permettant une gestion rationnelle de l'eau et une réduction rapide des pollutions de l'air, robustes à la montée des risques climatiques et fournissant les besoins essentiels des populations décrochées du mouvement de croissance.

Il faut inventer les mécanismes (marchés de carbone, mécanismes de développement propre, assurances des risques d'investissement) par lesquels une croissance plus autocentrée de ces pays permettrait d'investir sur des réseaux d'infrastructures durables et pallierait en outre une des fragilités actuelles du système économique mondial, à savoir un flux important de capitaux investis à l'étranger par les pays émergents, une agressivité à l'exportation soutenues par des monnaies sous-évaluées, un endettement croissant des USA.

Mais l'invention de tels mécanismes implique que nos pays acceptent un rééquilibrage de la gouvernance mondiale, une réforme des financements internationaux, et se lancent dans un effort de transformation de leurs façons de produire et de consommer. Or, l'expérience historique montre à quel point un accord repérable sur le papier autour d'intérêts bien compris peut être bloqué par l'utilisation tactique de tel ou tel dossier ou de telle ou telle controverse scientifique. Les candidats à une telle opération sont nombreux. Ainsi, on l'a vu lors de la campagne présidentielle française (accès de l'Iran à l'électronucléaire) ou de l'affaire des infirmières roumaines en Lybie, les questions de sécurité continueront à être posées autour du nucléaire civil dans un contexte de montée du terrorisme. De même, les biocarburants deviennent un élément de l'affrontement idéologique entre Lula et une partie radicale de la gauche latino américaine. Très vite, l'existence de contraintes carbone inégales entre pays va poser la question des taxes aux frontières. Il va lier le dossier climat à celui de l'OMC, et, par là, aux procès Nord/Sud en matière de marchés agricoles. Bientôt la résistance de l'Europe aux OGM sera présentée comme un protectionnisme injustifié face aux productions du Sud.

Cette intrication des dossiers peut conduire à un *regressum ad infinitum* des débats dont on ne pourra sortir que par un choix majeur des grandes puissances, à savoir celui de la gestion intégrée des affaires mondiales dans un cadre

multilatéral au lieu de la recherche d'exercice des rapports de force dossier par dossier. Ce pari, préalable à une recherche coordonnée des compensations réciproques entre dossiers et enjeux, est bien exprimé par le compromis du G8 de Gleneagles en 2006³³. *“Nous allons agir avec détermination et rapidité pour réaliser nos divers objectifs communs de réduire les émissions de gaz à effet de serre, d'améliorer l'environnement global, d'augmenter la sécurité énergétique, et de diminuer la pollution de l'air tout en faisant un effort vigoureux pour réduire la pauvreté ».*

Reste que l'appel au multi-latéralisme et à la vertu ne pourra déboucher sur une gestion commune d'intérêts communs sans intégrer la réalité des rapports de forces entre Etats, nations, intérêts économiques, institutions et groupes sociaux. L'enjeu est bien de modifier l'exercice de ces rapports de force par une réorientation des manières de produire et de consommer. Or l'histoire montre à quel point les controverses scientifiques et idéologiques sont utilisables médiatiquement pour créer des chocs entre émotions contradictoires et bloquer des accords sur des solutions d'intérêt commun. Pour sortir de ce piège il faut, plus que par le passé, asseoir les rapports de force dans les négociations internationales sur des dynamiques locales. La prise en compte de la réalité des problèmes des 'gens' là où ils sont, tels qu'ils sont ne fait pas obstacle à l'écoute de ces signaux en provenance de l'avenir que fournissent tant bien que mal les scientifiques.

Qu'il me soit permis, dans cette revue, de suggérer en conclusion qu'il y a un soubassement spirituel à l'enjeu du développement durable : dans un monde divisé, il faut s'entendre pour réorienter notre développement commun après avoir pris conscience des résistances que la nature oppose à notre *ubris*, à la démesure dans laquelle son optimisme technologique a parfois fait succomber l'homme du XIXe et du XXe siècle.

³³ *We will act with resolve and urgency now to meet our shared and multiple objectives of reducing greenhouse gas emissions, improving the global environment, enhancing energy security and cutting air pollution in conjunction with our vigorous efforts to reduce poverty”.*
De ce point de vue, l'attribution du prix Nobel de la paix au Giec n'est pas une simple anecdote.